

Dompierre-sur-Mer, le 18 juillet 2024

Objet : Partenariat maintenu avec les Municipalités jusqu'à fin 2026

Chers adhérents,

Vous avez été nombreux à montrer votre attachement à l'association lors de notre Assemblée Générale du 18 juin, et nous souhaitons à nouveau vous remercier pour cet élan qui nous a touché collectivement.

Nous sommes heureux de vous annoncer que les Municipalités ont confirmé le maintien de leur partenariat avec l'association jusqu'à la fin du projet social en cours, fin 2026. Elles se sont également engagées à aligner le financement des accueils de loisirs sur les coûts de revient 2024 suite à la revalorisation de branche des salaires et à l'inflation.

Cet effort financier, nécessaire, nous oblige. Nous devons persévérer dans la mesure dont nous faisons preuve dans nos dépenses, et continuer à rechercher les mutualisations de coûts avec les services municipaux.

Ces décisions permettent aux équipes et aux bénévoles de continuer à assurer l'ensemble des activités sous la forme associative que vous avez plébiscitée, au moins jusqu'à la fin du mois de décembre 2026.

Le travail collectif mené ces derniers mois avec les municipalités de Dompierre-sur-Mer et de Sainte-Soulle - sous l'égide de la CAF et avec le soutien de notre Fédération - a permis de renforcer la confiance entre nous, et de mieux comprendre les attentes et les contraintes des uns et des autres.

C'est confiants dans notre capacité collective à mieux collaborer, à pousser plus loin les synergies entre municipalités et association, à répondre toujours mieux à vos besoins, à créer du lien et à faciliter des projets pleins de sens que nous abordons cette nouvelle période.

Nous organiserons en octobre 2024 une Assemblée Générale Extraordinaire pour vous présenter en détail les perspectives pour l'avenir de l'association et vous impliquer dans les décisions correspondantes.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous mobiliser à nouveau en octobre.

Merci encore pour le soutien que vous nous avez témoigné tout au long de cette période complexe et un très bel été à vous !

Bien cordialement,

Les membres bénévoles du Conseil d'Administration du centre social Villages d'Aunis.